

Motion présentée par les représentants des personnels enseignants et de surveillance

Les représentants des personnels enseignants et de surveillance du Conseil d'Administration du Collège Albert Sidoisne de Bonneval, réuni le 1^{er} février 2011, expriment leur désapprobation concernant la Dotation Horaire Globale attribuée à l'établissement pour la rentrée 2011.

En effet, ils ne peuvent se résoudre à accepter une dotation horaire qui baisse alors les élèves sont plus nombreux, comme le montre ce tableau :

Années	Effectifs	DGH	Hpostes	HSup
2008	452 élèves	592 H	soit 537,4 HP	54,6 HSA
2009	427 élèves (prévisions juin 449)	579 H	520 HP	59 HSA
Février 2010	447 élèves (prévisions)	556 H	509 HP	47 HSA
Septembre 2010	446 élèves	564 H	512 HP	52 HSA
Janvier 2011	460 élèves (prévisions +14)	553 H	505 HP	48 HSA

-Cette dotation ne permet pas d'assurer aux élèves de 6ème les 2 heures hebdomadaires d'ATP (Aide au Travail Personnel) qui leur sont dûes selon l'art 2 de l'arrêté du 14 janvier 2002.

Ces heures doivent permettre d'apporter une aide préventive aux élèves, ce qui explique qu'elles ne peuvent pas être remplacées par les PPRE (Programmes Personnels de Réussite Educative). En effet les PPRE, toujours selon l'art 2 du même arrêté, doivent être financés par une **dotation complémentaire** prévue « pour le traitement des difficultés scolaires importantes ».

-Cette dotation ne permet pas non plus d'assurer aux élèves de 5ème et de 4ème les 2 heures hebdomadaires d'IDD (Itinéraires De Découverte) prévues dans les horaires obligatoires. Pour mettre en place ces IDD, les horaires de certaines disciplines ont été diminués (comme en Histoire-Géographie). Or, les IDD ne sont plus dans l'emploi du temps des élèves mais les disciplines ayant perdu des heures ne les ont pas récupérées.

-Par ailleurs, les enseignants ne sont pas prêts à accepter les heures supplémentaires qui sont inscrites dans cette dotation et demandent la transformation de ces heures en heures poste partout où cela est possible :

- ainsi en Mathématiques, transformation des 8 h supplémentaires ;
- en SVT, les besoins sont de 33 h, soit un poste à 18 h et 1 poste à 15 h (en comptant les 2 heures de labo) alors que la DGH propose 4 h sup ;
- en Histoire-Géographie-Education Civique il manque 10 h-poste pour restituer à la discipline les horaires perdus avec les IDD et transformer les 6 heures sup ;
- en Lettres, transformation des 6 heures supplémentaires.

-Il n'est pas question de remettre en cause les projets (telles que les classes bi-langues) qui permettent d'offrir plus à nos élèves, ni de mettre en difficulté M.le Principal qui propose une répartition horaire avec ce qui lui est donné.

Nous ne sommes guidés que par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire, des objectifs qui ne peuvent être atteints par la réduction des moyens, l'aggravation de la charge de travail des enseignants (par le recours aux heures supplémentaires) ou l'augmentation des effectifs par classe.

Pour toutes ces raisons, les représentants des enseignants rejettent ce projet de DGH.